

Image not found or type unknown



co emprunteur maison et rachat de soulte lors d'un divorce

Par **lebail**, le **25/11/2009** à **09:41**

Bonjour,
Désirant lancer une procédure de divorce par consentement mutuel avec mon époux, j'aurais aimé savoir s'il était possible de lui éviter d'avoir à rembourser le crédit immobilier que nous avons contracté à 2 ,tout seul. Il va en effet être obligé d'emprunter 110 000 euro pour le reprendre sous son seul nom et je ne veux pas qu'il s'endette, à cause des enfants. Quelles solutions existe t'il aux yeux de la loi afin d'éviter cela?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement
G.L.B